

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNE DE MENESPLET

06/26

Le Maire de la commune de MENESPLET, Dordogne

VU la loi du 28 Pluviose An VIII,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié, sur la signalisation des routes et des autoroutes,

VU le code de la route,

VU le décret n° 86-475 du 14 mars 1986, relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1 huitième partie signalisation temporaire approuvé par l'arrêt interministériel du 6 novembre 1992,

VU la demande de SCOP CANA ELEC – rue Blaise Pascal – ZA Bétailhe – 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX en date du 26 janvier 2026,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, pour des raisons de sécurité de réglementer, la circulation de tout véhicule par alternat par panneaux de chantier sur la rue des Grésilles, sur la rue des Ecureuils et sur la route de la Fond du Cros pour des travaux de HTA souterrain (mise en service et dépose des supports) du 02 mars au 10 avril 2026.

A R R E T E

ARTICLE 1 : La circulation de tous les véhicules sera réglementée par alternat par panneaux de chantier sur la rue des Grésilles, sur la rue des Ecureuils et sur la route de la Fond du Cros pour des travaux de HTA souterrain (mise en service et dépose des supports) du 02 mars au 10 avril 2026.

ARTICLE 2 : La pose, la maintenance et la signalisation réglementaire seront à la charge de l'entreprise SCOP CANA ELEC chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera remise à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Montpon-Ménestérol
- Monsieur le Commandant du centre de secours principal de Montpon
- Monsieur le directeur de l'entreprise SCOP CANA ELEC
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Isle Double Landais
- Madame la Présidente du transport scolaire pour le collège de Montpon-Ménestérol

Fait à Ménèsplet, le 28 janvier 2026

Le Maire,

Jean-Claude CHAUSSADE

